



## Pourquoi et comment faudrait-il réformer le bac ?



Jean-Michel Blanquer veut réformer le Bac, avec plus de contrôle continu. Mais transformer cet examen n'est pas une idée nouvelle. SGEN,SNES, SNPDEN, spécialistes de l'éducation : tous estiment qu'il devrait être revu... ou "sauvé".

Tour à tour, Emmanuel Macron, puis Jean-Michel Blanquer, ont promis de « moderniser » le Bac, et de le « remuscler » afin de le rendre « plus utile » aux élèves.

Pour le ministre de l'Education, le baccalauréat « n'est pas menacé de disparition » – sa forme devrait juste être « revue », afin de « rendre possible de nouvelles formes d'organisation du temps scolaire et de nouveaux parcours », qui « prépareront mieux » à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle.

« Modernisé », le Bac comporterait « 4 matières obligatoires » à l'examen final. Les autres disciplines étant validées par un contrôle continu, en cours d'année.

Réformer le Bac n'est pourtant pas une idée nouvelle : syndicats et spécialistes prônent depuis longtemps une transformation de cet examen... mais d'une façon différente de celle mise en avant par le gouvernement.

### **Le SGEN défend un Bac « désérialisé » et « modulaire »**

Depuis plus de 20 ans, le Sgen-CFDT prône la mise en place d'un lycée « modulaire ». Dans ce sens, le syndicat veut réformer le Bac, et en faire, non plus « une barrière servant à filtrer les sorties du secondaire », mais une « passerelle vers le supérieur ».

Face à une « élévation du niveau de qualification », le Bac « devrait pointer des compétences, et pas seulement des savoirs académiques », selon le Sgen. Il propose la mise en place d'un « Bac désérialisé », qui ne serait plus construit autour des séries actuelles (S, L, ES, STG...), mais qui constituerait « une grille de lecture de la scolarité de l'élève », avec une « mécanique proche » de celle du Socle Commun.

### **Avec APB, le Bac n'est plus qu'un « simple diplôme de certification des études secondaires »(SNPDEN)**

Le SNPDEN (syndicat des personnels de direction) critique de son côté le système Admission

post bac (APB), qui organise l'entrée des élèves à l'université sur la base du contrôle continu.

Le syndicat s'attaque ainsi au tirage au sort à l'entrée à l'université pratiqué dans le cadre d'APB, et qui a touché 169 licences, faute d'un nombre de places suffisant. Pour le SNPDEN, il s'agit d'une « absurdité », qui souligne « combien les résultats du Bac n'ont plus aucun rôle ».

« A quoi sert l'examen du baccalauréat ? » puisque le système APB se base sur le contrôle continu (et non sur les résultats du Bac) pour orienter vers le supérieur, interroge en effet Le Monde. Aujourd'hui, « plus que le Bac, les élèves soignent leur dossier APB », déplore Philippe Tournier, secrétaire général du SNPDEN. Et d'ajouter que « le Bac n'a plus d'utilité dans le système actuel, devenant simplement le diplôme de fin d'études secondaires ».

Pour Michel Richard, secrétaire général adjoint du SNPDEN, « le baccalauréat est dans les faits devenu un simple diplôme de certification des études secondaires ».

### « Repenser l'articulation du bac avec le supérieur » (Claude Lelièvre)

Dans La Croix, Claude Lelièvre, historien de l'éducation, suggère une réforme du Bac proche de celle réclamée par le SGEN, avec la « suppression des filières pour proposer au lycée des enseignements modulaires, le nombre de formations dans le supérieur étant infiniment plus grand que celui des séries au Bac ».

Pour Claude Lelièvre, le gouvernement « aurait tort » de s'engager dans « un simple allègement des épreuves finales ». Selon lui, « quitte à prendre des risques, il faut en profiter pour repenser l'articulation du Bac avec l'enseignement supérieur ».

### Le risque d'un Bac qui n'aurait « plus la même valeur partout » (SNES)

Du côté du SNES, la réforme proposée par Jean-Michel Blanquer, qui prévoit moins d'épreuves finales et davantage de contrôle continu, inquiète. Ainsi, explique à l'Alsace Jean-Marie Koelblen, secrétaire départemental, le Bac, en devenant « un examen lié à un établissement », risquerait de ne plus avoir « la même valeur partout », certains considérant « qu'en éducation prioritaire, les exigences seraient moindres ».

Interrogée par VousNousIls en avril 2017, Valérie Sipahimalani, secrétaire générale adjointe du SNES, affirmait que « le passage en contrôle continu est extrêmement chronophage et risque de désorganiser les lycées ». Ainsi, concluait-elle, « vouloir simplifier le Bac en faisant passer les épreuves en cours d'année est une fausse bonne idée ».

Et bien que le système APB soit « devenu le dispositif-clé pour intégrer l'enseignement supérieur », comme le constate Le Monde, le Bac garde le rôle, indique Claire Guéville, responsable du secteur lycées du SNES-FSU, « d'horizon commun », qui « conditionne les pratiques des enseignants sur l'ensemble du territoire et assure la cohérence du niveau d'exigence », régulant ainsi le contrôle continu sur lequel s'appuie APB.

Dans un communiqué, le SNES, bien que « favorable à une réflexion », rappelle « que le Bac a du sens », et que « faire du contrôle continu la norme d'évaluation viderait l'examen de sa dimension nationale et l'affaiblirait considérablement ».

« Des épreuves terminales, nationales et anonymes garantissent une forme de justice sociale car l'évaluation est déconnectée de la supposée qualité de l'établissement d'origine des candidats », conclut le syndicat, qui appelle à « défendre » le Bac actuel, et non « à le muscler » pour en faire un « examen territorial ».

Fabien Soyez

#### Partagez l'article

Facebook Twitter Google+ Email Google Yahoo Blogger

#### A lire aussi



« Il faut réformer le Bac pour sauver le lycée »  
(Sgen-CFDT)

- Bac 2016 de maths : un changement de barème possible « si vraiment l'erreur a...
- Bac 2017 : désolé, il faut quand même réviser !
- Création de 60 000 postes dans l'éducation : une promesse vraiment tenue ?

**Partagez votre avis Annuler**

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée .

Captcha \* 2 × 4 =

Modération par la rédaction de

VousNousIls.Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit adressez-vous à CASDEN Banque Populaire, VousNousIls.fr, 91 Cours des roches, Noisiel, 77424 Marne La Vallée Cedex 2.